

## DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



# Table des matières

<b>Paie - Indemnités repas</b> .....	3
Les actions de l'écran .....	3
Le fonctionnement .....	4

# Paie - Indemnités repas

## Les droits à activer :

### Ressources Humaines

- Paie - Attribution des indemnités repas : contrôle du calcul automatique et possibilité de mettre à jour
  - Annuler la soumission ou l'approbation d'une attribution

Paie - Indemnités repas \* (Mois 5/2021) VS IT

Contrôle et affectation des indemnités repas pour mai 2021, règle mois M

Entité Juridique	Entité d'appartenance	Collaborateur	Matricule	Entrée	Sortie	Avancement de la saisie de l'activité	Indemnité repas	Nombre fixe ou déterminé automatiquement	Nombre à verser	Commentaire	Commentaire Précédent	Régulation	Débits (RIS, Cantine)	Nombre à verser valide	Approuvé par le collaborateur	Processus de Régulation (On/Off)	Export tickets restaurant	Actions
VS IT	VS IT	ARTUI Kevin	08	05/10/2020	En Poste	105 % 22 j. salés / 21 j. ouvrés	Ticket restaurant 9 euros - 9,00 €	Automatique	20,00			Régulation de l'activité de avril 2021 -1	-1					
VS IT	VS IT	BONEIL Maxime		09/06/2017	En Poste	10 % 2 j. salés / 21 j. ouvrés	Aucune indemnité repas	Automatique					0					
VS IT	VS IT	CHEVAL Marie		10/10/2017	En Poste	0 % 0 j. salés / 21 j. ouvrés	Ticket restaurant 10 euros - 10,00 €	Automatique	0,00				0					

Cet écran calcule de manière automatique l'attribution des indemnités repas. Vous aurez aussi la possibilité de modifier le nombre manuellement.

## Les actions de l'écran

### Les actions de lignes



#### Visualiser le détail

Permet de consulter comment l'application à calculer le nombre d'indemnités. Vous visualiserez les jours pour lesquels l'application ne calcule pas d'indemnités et la raison

### Les actions de masse

Ces actions sont disponibles en sélectionnant au moins une ligne.

**Fixer et valider le nombre** : permet de fixer le nombre d'indemnités repas par collaborateurs et de soumettre et avertir le collaborateur.

## Indemnités repas

**i** Les personnes dont les données ont été générées pour l'export Edenred ne seront pas supprimées :

Liste des collaborateurs sélectionnés

Action

Soumettre et avertir le collaborateur ? **?**

Autoriser la régulation pour ce(s) collaborateur(s) sur ce mois ? **?**

## Commentaire

[Soumettre et avertir les collaborateurs](#) : permet d'envoyer un mail de notifications et une action sur l'application.

[Générer la feuille d'éménagement](#) : permet d'éditer un document PDF pour que les collaborateurs signent.

[\(Dés\)Activer la régulation](#) : permet de supprimer l'option de régulation.

[\(Dés\)Activer la régulation](#) : permet de supprimer l'option de régulation.

[\(Dés\)Annuler les nombres d'indemnités](#) : permet d'annuler le nombre fixé et de refaire le calcul.

## Le fonctionnement

### Etape 1 : Vérification

Vous devez vérifier le nombre calculé par l'application grâce à la colonne "Nombre à verser" et la loupe pour identifier les jours. Si vous avez des indemnités en moins, cela est dû soit :

- A la saisie de l'activité
- A la saisie d'une demie journée d'absence
- A la saisie d'un frais de type repas
- A la saisie d'un frais ODM

### **Etape 3 : Validation**

Une fois le nombre vérifié, vous devez fixer le nombre et informer le collaborateur.

Pour plus d'information sur le process : [Zoom sur les attribution des indemnités repas](#)